

Annexe 1 à la Délégation générale de signature n° 2025/3041 (Version 01.01.2026_2/2)

FICHE DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE Direction Générale

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 15 décembre 2025, portant nomination de Mme Sandrine MONDIERE dans le corps des directeurs des soins et l'affectant en qualité de coordonnateur général des soins et chargé de la qualité, gestion des risques et relation avec les usagers au Groupement Hospitalier Portes de Provence et au Centre hospitalier Intercommunal de Bourg Saint Andéol-Viviers.

Délégué : **M. Mathieu MONIER** – Directeur du GHPP et du CHI de Bourg-St-Andéol / Viviers

Délégataires : cf. sections ci-dessous

1. ABROGATION

À compter du 1er janvier 2026, la présente fiche de délégation de signature abroge et remplace la fiche initiale objet de l'annexe 1 de la délégation générale de signature n°2025/3041, signée le 1er décembre 2025.

2. ATTRIBUTIONS RÉSERVÉES AU DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT

Le Directeur se réserve personnellement la signature des affaires suivantes :

2.1 Correspondances institutionnelles

- Correspondances avec les Autorités de Tutelle,
- Correspondances avec le Président du Conseil de Surveillance,
- Correspondances avec les Administrateurs du Centre Hospitalier.

2.2 Notes de service et d'information générales

Signature exclusive du Directeur.

2.3 Actes juridiques relatifs au patrimoine

Tous actes juridiques concernant le patrimoine de l'Établissement.

2.4 Actes juridiques liés aux litiges de personnel

Tous actes liés à la défense de l'Établissement en matière de litige de personnel.

2.5 Contrats soumis au Code de la commande publique

Tous contrats et marchés relevant de la commande publique.

3. DÉLÉGATION EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR

En cas d'absence et/ou d'empêchement de M. Mathieu MONIER, délégation permanente est donnée pour signer au nom du Directeur tous actes, décisions, conventions, marchés, contrats ou correspondances énumérés à l'article 1 à :

- **M. Christophe SUZAC** — Directeur Adjoint
- En son absence : **Mme Sandrine MONDIERE** — Directrice des Soins, de la Qualité et de la relation avec les usagers

Annexe 1 à la Délégation générale de signature n° 2025/3041
(Version 01.01.2026_2/2)

4. DURÉE

La présente fiche prend effet à compter du **1^{er} janvier 2026** et demeure valable jusqu'à modification ou abrogation par décision du Directeur Général.

5. SIGNATURES

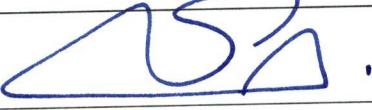
Fait à Montélimar le 24 décembre 2025

Le Directeur d'Établissement

M. Mathieu MONIER



Déléguaires:

M. Christophe SUZAC — Directeur Adjoint	
Mme Sandrine MONDIERE — Directrice des soins, de la qualité et de la relation avec les usagers	